

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



LE GROUPE M6 ET BOUYGUES TELECOM RENOUVELLENT LEUR ACCORD DE DISTRIBUTION

Le Groupe M6 et Bouygues Telecom annoncent le renouvellement de leur accord pour la distribution des chaînes et de leurs services associés auprès des clients Bouygues Telecom.

Cet accord porte sur la poursuite de la distribution de l'ensemble des chaînes du Groupe M6, ainsi que les services non linéaires associés à ces chaînes au sein des offres de Bouygues Telecom.

Il permettra à l'ensemble des clients de Bouygues Telecom de continuer à profiter des services du Groupe M6 en linéaire et à la demande, de contenus enrichis (fenêtres de diffusion non linéaire étendues, avant-premières) et de fonctionnalités innovantes.

Certains clients Bouygues Telecom pourront également bénéficier de nouveaux services comme des matchs de foot de « l'Euro 2020 » en 4K.

Le Groupe M6 et Bouygues Telecom rappellent par ailleurs avoir conclu en novembre dernier un accord autour de la publicité segmentée et enrichie sur les flux linéaires et non linéaires du Groupe M6.

Neuilly-sur-Seine, le 4 février 2021

CONTACT PRESSE

Corporate GROUPE M6 : Paul Mennesson / 01 41 92 61 36 / paul.mennesson@m6.fr



CONTINUONS DE GRANDIR ENSEMBLE